

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01576

Numéro SIREN : 531 949 071

Nom ou dénomination : 2 ND ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 11343

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2ND ASSURANCES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>27 AVENUE DE LA VISTE 13015 MARSEILLE</u>					
SIREN <u>5 3 1 9 4 9 0 7 1</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>		
			Exercice N clos le <u>31 12 2023</u>		
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	<b>Total I (5)</b>		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 142 070	1 142
		Autres* (3)	072	22 688 074	22 688
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	700 086	700
	Charges constatées d'avance*		092	094	
<b>Total II</b>		096	24 530 098	24 530	
<b>Total général (I + II)</b>			110	24 530 112	24 530
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		3 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		300
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u> )		132		
	Report à nouveau		134		7 860
	Résultat de l'exercice		136		5 504
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
<b>Total I</b>		142		16 664	
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		6 895
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <u>169</u> )		172		971
	Produits constatés d'avance		174		
<b>Total III</b>		176		7 866	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		24 530
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SARL 2ND ASSURANCES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 3   1   2   2   0   2   2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210			
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218 12 042		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232 12 042		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
		Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242 5 015			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	383	244 383			
Rémunérations du personnel*				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
Dotations aux amortissements*				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264 5 398			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 6 643			
Produits financiers (III) 280				294 169			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306 971			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310 5 504			
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 5 504	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		971		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexes A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindecies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)		345					
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers		Créanc report en arrière du déficit		346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2		352 6 475	354
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
		Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2		370 6 475	372		





Désignation de l'entreprise : SARL 2ND ASSURANCES

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>		<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>				
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
	Fonds commercial	495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme*	Long terme						
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 12,8% π	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
	Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations	590	583	594	595				
	TOTAL				596	585	597	599				

Désignation de l'entreprise : SARL 2ND ASSURANCES

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
		Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
		Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630	632	634	636
		Sur stocks et en cours	640	642	644	646
		Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
		Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
		<b>TOTAL</b>	<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982	Nombre d'opérations sur l'exercice
	bis	982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
<b>Total des déficits restant à reporter</b>		<b>870</b>

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 5 3 1 9 4 9 0 7 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2ND ASSURANCES

ADRESSE (voie) 27 AVENUE DE LA VISTE

CODE POSTAL 13015 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique NOURI Prénom(s) DJAMEL

Nom marital  % de détention 50 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 20081982 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR

Adresse : N° 23 Voie CHEMIN DES BESSONS

Code Postal 13014 Commune MARSEILLE Pays

Titre (2)  M Nom patronymique DJABBA Prénom(s) MOURAD

Nom marital  % de détention 50 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 05011971 N° Département 99 Commune  Pays

Adresse : N° 79 Voie CHEMIN DES BESSONS

Code Postal 13014 Commune MARSEILLE Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## S A R L 2 N D A S S U R A N C E S

*Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros*

*Siège : 27 AVENUE DE LA VISTE  
RESIDENCE LES BALCONS BAT B N° 34  
13015 Marseille*

*SIRET : 531 949 071 000 17*

*APE : 6 622 Z*

### PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2 023

*L an deux mil vingt trois et le 15 juin 2023, à 14 heures, les associés de la S A R L  
2 N D A S S U R A N C E S*

*Se sont réunis au siège social sur convocation du gérant qui préside la séance.*

*étaient présents :*

*M. NOURI DJAMEL*

*porteur de 150 parts de 10 euros*

*M. NOURI FARID*

*porteur de 150 parts de 10 euros*

---

*Totalité 300 parts de 10 euros*

*La totalité du capital social étant représentée.*

*Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :*

- le double des lettres de convocation*
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée*
- le rapport de gestion de la gérance*
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2 022*

*Le gérant déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de 15 jours ayant précédé l'assemblée.*

*L'assemblée sur sa demande donne acte de sa déclaration et reconnaît sur l'ordre du jour suivant :*

*Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

*Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2 022*

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2 022*
- Affectation du résultat*

*-*

*Après échange de vues les résolutions suivante sont mises aux voix :*

**Première résolution**

-----  
L'assemblée décide d'approuver les comptes de la société tels qu'ils lui sont présentés au 15 juin 2023 ainsi que le rapport de gestion.

Ces comptes font ressortir un résultat bénéficiaire de 5 504 euros .

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième résolution**

-----  
L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 5 504 euros en report à nouveau

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

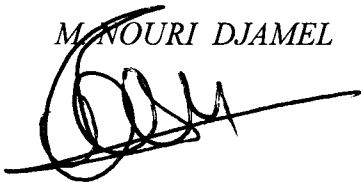
**Troisième résolution**

-----  
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223 – 19 du nouveau code Du commerce, en prend acte purement et simplement .

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Après quoi l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 15 heures ,après que le présent procès-verbal ait été dressé et signé par tous les associés.

M.NOURI DJAMEL



M.NOURI FARID



CARTE BANCAIRE  
CREDIT MUTUEL  
A0000000422010  
CB

LE 31/07/23 A 15:05:20  
SELAS ZENOU OUDE  
MARSEILLE

13006  
2936933 48818276700019  
10278

#####8368  
19A54E5EE07711BB  
001 000003 82 C @  
NO AUTO: 383738

DEBIT  
TICKET CLIENT  
A CONSERVER

**45,02 EUR**